



Forum de Lisbonne 2016 – Evènement parallèle

Table Ronde sur les Femmes réfugiés, migrantes et en demande d'asile en Europe et en Méditerranée méridionale :

Des besoins d'urgence aux solutions à long terme

25 Novembre 2016
Centre Ismaïli, Lisbonne

Recommandations



GOVERNO DE
PORTUGAL

MINISTÉRIO DOS NEGÓCIOS
ESTRANGEIROS

AKDN

AGA KHAN DEVELOPMENT NETWORK



VYREX
Voices of Young Refugees in Europe

I – CONTEXTE

1. Depuis sa création en 1994 par le Centre Nord-Sud (CNS) du Conseil de l'Europe (CdE), le Forum de Lisbonne (FL), organisé chaque année, réunit des participants de haut niveau du Quadrilogue (représentants des gouvernements, des parlements, des autorités locales et régionales et de la société civile) d'Europe, de la région méditerranéenne, d'autres régions du voisinage, ainsi que d'autres continents afin de partager les expériences, les bonnes pratiques et l'expertise afin de débattre des différents thèmes liés aux priorités et à l'Agenda du CdE.

2. Les femmes et les filles représentent aujourd'hui près de la moitié des 244 millions de migrants et des 21,3 millions de réfugiés à travers le monde¹. Dans les situations de déplacements forcés, elles sont, avec les enfants, les plus vulnérables et les plus fréquemment exposées aux violations des droits de l'Homme. Les femmes réfugiées, migrantes et en demande d'asile sont confrontées à des discriminations multiples, violences sexistes, viols, exploitation et trafic d'êtres humains. Il est donc fondamental pour ces femmes de trouver l'assistance immédiate auprès de professionnels formés sensibles au genre. A long terme, il est également essentiel d'établir ou de renforcer l'intégration de l'approche de genre dans les politiques de migrations, les politiques d'asile et toutes politiques concernant les réfugiés.

3. L'un des objectifs du programme pour le renforcement du rôle des femmes du CNS est de mener des actions de sensibilisation aux nouvelles formes de violence à l'égard des femmes en Europe et en Méditerranée méridionale. Dans ce contexte et à l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes², le CNS a organisé, avec le soutien du Gouvernement du Portugal, une table ronde dans le cadre du Forum de Lisbonne 2016 sur le thème: "Femmes réfugiées, migrantes et en demande d'asile en Europe et en Méditerranée méridionale: des besoins d'urgence aux solutions à long terme."

¹ Statistiques et informations fournies par [ONU Femmes](#) et [HRC](#).

² Par [Résolution](#) du 17 décembre 1999, le Secrétaire général des Nations Unies a désigné le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes en invitant les gouvernements, les organisations internationales et non-gouvernementales à organiser des activités conçues pour sensibiliser ce jour précis, le public sur ce problème.

II – RECOMMANDATIONS

Les représentants des gouvernements, des parlements, des autorités locales et régionales et des organisations de la société civile doivent coordonner leur actions afin de :

- 1.** Promouvoir la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.
- 2.** Mettre en œuvre des politiques et des mesures spécifiques afin de garantir une protection des femmes et des filles réfugiées, migrantes et en demande d'asile, et un accès amélioré aux services nécessaires, en particulier l'accès à la justice et à l'appui juridique dans les langues appropriées.
- 3.** Sensibiliser à la violence contre les femmes réfugiées, migrantes et en demande d'asile à travers la collecte et le partage des données et des informations entre tous les organismes non gouvernementaux et gouvernementaux compétents et les organisations internationales.
- 4.** Assurer une mise en œuvre efficace des politiques, des législations et des normes internationales intégrant une approche de genre afin de répondre immédiatement aux besoins spécifiques des femmes et des filles réfugiées, migrantes et en demande d'asile.
- 5.** Inclure les femmes dans les processus décisionnels afin d'améliorer l'efficacité et l'effectivité de la mise en œuvre des politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein desquelles, l'accès effectif à l'éducation, aux cours de langue et au marché du travail doit être renforcé afin de permettre l'accès égal à l'emploi et aux avantages sociaux
- 6.** Éliminer les lois discriminatoires telles que le mariage des enfants et le mariage temporaire non enregistré.
- 7.** Assurer des formations spécialisées et le partage des bonnes pratiques afin de renforcer la compétence et l'expertise des acteurs humanitaires et d'augmenter le nombre de professionnels qualifiés formés aux approches genrées.